

**ACTION COLLECTIVE D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL
ET/OU PROFESSIONNEL DU PUBLIC JEUNE MOINS DE 26 ANS**

Intitulé de l'action :

INSERTION PAR LE SPORT

Nom de L'Organisme :

UFOLEP SOMME

FICHE PROJET

Porteur du Projet	Ufolep Somme
Partenariat associé	<u>Organismes de formation désignés</u> <u>Collectivités locales</u>
Commune	Le grand Amiénois : - Amiens Sud - Amiens Nord - Amiens Centre - Amiens Etouvie - Montdidier
Population concernée	Jeunes âgés de 16 à 25 ans, en difficultés d'insertion professionnelle Six groupes de quinze personnes sont concernés soit un total de 90 personnes

DIAGNOSTIC

La pratique sportive, qu'elle soit individuelle ou collective, suscite la maîtrise de soi, dans un esprit de décision et de solidarité.

Elle contribue activement au processus d'évolution de la personne par la discipline qu'elle suppose et la valorisation qu'elle apporte, tant en matière d'hygiène de vie et de règles collectives que dans le respect de l'autre.

Parallèlement, s'engager dans une pratique sportive exige des efforts tant au plan physique que psychique. Ainsi, si le monde professionnel exige des personnes de s'investir dans une tâche, de respecter des consignes, développer des techniques, dès lors, il est possible que s'effectuent des transferts entre ce qui se passe en éducation physique et le monde du travail.

D'ailleurs, il a été reconnu au sport cinq fonctions constituant sa spécificité (Cf. la commission européenne) :

- **Une fonction éducative** : l'activité physique constitue un excellent instrument pour équilibrer la formation et le développement humain de la personne à tout âge.
- **Une fonction de santé publique** : l'activité physique offre l'occasion d'améliorer la santé et de lutter de manière efficace contre certaines maladies.
- **Une fonction sociale** : le sport représente un outil approprié pour promouvoir une société mieux intégrée, pour lutter contre l'intolérance et le racisme, la violence, l'abus d'alcool ou l'usage des stupéfiants. Il peut contribuer à l'intégration des personnes exclues du marché du travail, des personnes handicapées et à la scolarisation des jeunes.
- **Une fonction culturelle** : la pratique sportive permet au citoyen de mieux s'enraciner dans un territoire, de mieux le connaître et de mieux s'intégrer, et pour ce qui concerne l'environnement, de mieux le protéger.
- **Une fonction ludique** : la pratique sportive représente une composante importante du temps libre et du divertissement individuel et collectif.

Les fonctions éducatives et sociales du sport sont conditionnées tout d'abord par la question de l'accès aux pratiques.

La loi du 29/07/1998 relative à la lutte contre les exclusions prévoit que « l'égal accès de tous, tout au long de la vie, à la pratique sportive constitue un objectif national » grâce à la coopération de tous les acteurs. De plus, il est prévu qu'un effort particulier soit fait en direction des catégories de population vivant dans des zones urbaines défavorisées.

Il est évident que de nombreux jeunes vivent aujourd'hui sans soutien familial et social efficace et que ce phénomène agit directement sur la toxicomanie, les conduites agressives, le suicide.....des solidarités négatives inspirent certains jeunes qui refusent la société et ne souhaitent pas respecter les codes et valeurs communément admis.

En cela les pratiques sportives s'orientent vers une idée nouvelle du « mieux partager ».

Les activités physiques et sportives sont porteuses de « sens » et sont définies par rapport à des valeurs comme l'humanisme, la solidarité, la démocratie et la laïcité.

:

-

OBJECTIFS DE L'ACTION

Dans le cadre d'une démarche de socialisation et d'acquisition d'autonomie de personnes rencontrant des difficultés dans la mise en œuvre de leurs parcours d'insertion (sociale et professionnelle), les notions de santé globale et de bien être social restent des préalables à la déclinaison du parcours professionnel.

En cela le sport est un vecteur d'intégration sociale pour des personnes en perte de structuration et de références sociales.

Le sport peut être un outil de travail sur les thèmes :

La socialisation du participant :

- Par des apports en terme de règles comportementales, de structuration de l'individu autour du rapport au corps et du rapport aux autres dans les dynamiques du groupe.
- La pratique d'activité physique amène une introspection psychologique sur le plan individuel et dans la relation à l'autre.

La santé physique :

- Avec la perspective de la reprise d'une activité salariée, impliquant sur le plan physique pour des publics ayant perdu l'habitude des contraintes liées à l'emploi.
- L'introduction de la notion de capital santé et de sa gestion, d'une hygiène alimentaire.

• La santé psychique

- L'interaction physique/psychique est mise en avant, en prenant l'activité comme exutoire à des situations de stress. Un effet dynamisant peut ressortir d'une pratique sportive donnant des effets sur des champs personnels.

-

DESCRIPTIF DE L'ACTION – ETAPES

- Pré-requis :

Le niveau sportif des participants ne devra en aucun cas être un critère de sélection. Par contre, nous exigeons que chaque participant soit apte à la pratique du sport, validé par un certificat médical, et qu'il soit en capacité de se déplacer de façon autonome (pour les centres de formation de l'Agglomération Amiénoise), afin de se rendre aux installations sportives (Gymnase).

- Déroulement général :

Les modalités d'intervention seront définies selon les ressources locales et en collaboration avec les organismes de formation, dispensant des formations dites de mobilisation vers l'insertion professionnelle.

Les ateliers sportifs seront programmés sur six mois, soit 12 séances.

Les horaires d'intervention seront : le matin de 9h00 à 12h00 ou l'après midi de 13h30 à 16h30.

Les jours d'intervention seront à définir avec les organismes de formation.

Les groupes seront constitués de quinze personnes maximum

Soit 6 groupes de 15 personnes sur un semestre

Soit 36 heures par bénéficiaires sur six mois

MOYENS MATERIELS

Tout le matériel sportif lié aux différents ateliers, ainsi que les gymnases

MOYENS HUMAINS

1 COORDIANTEUR

4 EDUCATEURS SPORTIFS

EVALUATION DE L'ACTION – PERSPECTIVES

- Etre capable d'acquérir des compétences comportementales.
- Etre capable d'adapter son comportement à différents types de situation.
- Etre capable de s'engager dans l'action.
- Etre capable d'échanger, de collaborer, de coopérer avec les membres de son groupe.
- Etre capable de s'auto évaluer

En ce qui le suivi et l'évaluation, nous mettrons en place deux fiches d'évaluation, à la fois :

Une fiche d'évaluation individuelle (compétence, intérêt et capacité)

Une grille d'évaluation formateur/stagiaire.

Une attestation de fin de stage.

D'autre part , il y aura une restitution globale des entretiens et de la formation dans sa globalité.

Objectifs :

La socialisation du participant :

- Par des apports en termes de règles comportementales, de structuration de l'individu autour du rapport au corps et du rapport aux autres dans les dynamiques du groupe.
- La pratique d'activité physique amène une introspection psychologique sur le plan individuel et dans la relation à l'autre.

La santé physique :

- Avec la perspective de la reprise d'une activité salariée, impliquant sur le plan physique pour des publics ayant perdu l'habitude des contraintes liées à l'emploi.
- L'introduction de la notion de capital santé et de sa gestion, d'une hygiène alimentaire.

La santé psychique :

- L'interaction physique/psychique est mise en avant, en prenant l'activité comme exutoire à des situations de stress. Un effet dynamisant peut ressortir d'une pratique sportive donnant des effets sur des champs personnels.

Public visé :

Jeunes âgés de 16 à 25 ans, en difficultés d'insertion professionnelle

Localisation de l'action :

Le grand Amiénois :

- Amiens Sud
- Amiens Nord
- Amiens Centre
- Amiens Etouvie
- Montdidier

Programmation de l'action :

Activités en espace naturel
Jeux de raquette
Sports collectifs

Déroulement de l'action :

Les modalités d'intervention seront définies selon les ressources locales et en collaboration avec les organismes de formation, dispensant des formations dites de mobilisation vers l'insertion professionnelle.

Les ateliers sportifs seront programmés sur six mois, soit 12 séances par organisme.

Les horaires d'intervention seront le matin de 9h00 à 12h00.

Les jours d'intervention seront à définir avec les organismes de formation.

Les groupes seront constitués de quinze personnes maximum

Soit 6 groupes de 15 personnes sur un an

Soit 36 heures par bénéficiaires sur six mois

Intitulé	Déroulement	Intérêts éducatifs et Objectifs	Outil utilisé
Présentation des modules soit 1h00	1ère séance	Présentation de l'action et des stagiaires Travail sur les attentes individuelles et les appréhensions Vérification de l'efficacité et de l'efficience de la formation	
Activités en espace naturel	3 séances soit 9h00	<p>Le participant doit être amené à :</p> <p><u>Contrôler son émotivité:</u></p> <p>Démystifier ces activités (VTT, Escalade) à forte dominante émotionnelle</p> <p><u>Etre en capacité de collaborer, de coopérer et d'échanger avec les membres de son groupe.</u></p> <p>Ces sports sont individuels mais où la présence et la confiance en l'autre sont indispensables.</p> <p>de plus ces activités se pratiquent à l'intérieur d'un groupe ce qui permettant l'entraide et obligeant le respect des règles de sécurité.</p> <p><u>Améliorer les facteurs d'exécution:</u></p> <p>Sur le plan moteur : ces sports mettent en jeu de nombreuses qualités physiques: travail musculaire, souplesse, précision des appuis, sens de l'équilibre.</p> <p>Sur le plan cognitif : la prise d'informations visuelles, tactiles, kinesthésiques, la coordination, l'anticipation, la prise de risque.</p>	VTT-Orientation Course d'orientation
Jeux de raquette	3 séances soit 9h00	<p><u>Développer la capacité à identifier et analyser des informations dans un délai très bref.</u></p> <p><u>Développer la capacité à décider en "situation d'urgence".</u></p> <p><u>Développer la capacité à planifier et organiser une action.</u></p> <p><u>Développer la capacité, l'adresse, la coordination (visio motrice)</u></p> <p>Le joueur exerce en temps réel et en action, une activité décisionnelle en rapport avec la prise d'information d'une part, et avec ses propres projets d'action successifs d'autre part, tout en subissant les effets de la dépense énergétique et de la charge affective liés à la situation, qui peuvent perturber l'adresse. Il doit structurer en cours d'action, les rapports entre les données stable (limites de la table, filet, règlement) et les variables mobiles et aléatoires (soi même, l'adversaire, la balle).</p>	Badminton Tennis de table

Intitulé	Déroulement	Intérêts éducatifs et Objectifs	Outil utilisé
Sports collectifs	6 séances soit 17h00	<p><u>S'affronter individuellement ou collectivement</u> Régler et enchaîner des actions de plus en plus complexes et variées pour affronter un adversaire dans des jeux d'opposition. Prendre des informations : adversaire (repère des espaces libres) - Anticiper (prévoir le jeu de l'autre)</p> <p><u>S'engager lucidement dans l'action</u> Oser s'engager dans l'action : Choisir les stratégies d'actions les plus efficaces ou les plus adaptées. Diversifier ses actions en fonction de l'adversaire - Anticiper sur les actions défensives et offensives. Enrichir son répertoire de sensations motrices inhabituelles et leurs combinaisons : Déplacements (arrière / avant, latéraux).</p> <p><u>Construire un projet d'action</u> Formuler, mettre en œuvre des projets et s'engager contractuellement, individuellement ou collectivement, en utilisant ses ressources et ses connaissances de manière adaptée pour : Viser une meilleure performance. Trouver une réponse adaptée par rapport à sa prise d'informations.</p> <p><u>Mesurer et apprécier les effets de l'activité</u> Appréhender, dans la réalisation des actions, les notions relatives à l'espace et au temps : Identifier, sélectionner et appliquer des principes pour agir méthodiquement Situer son niveau de capacités motrices, ses ressources corporelles et affectives, Réaliser des actions précises S'engager dans un type d'effort particulier pour s'engager dans une situation de risque mesuré Evaluer, juger ses actions et celles des autres avec des critères objectifs.</p> <p><u>Appliquer et construire des principes de vie collective</u> Se conduire dans le groupe en fonction de règles, de codes que l'on connaît, que l'on comprend, que l'on respecte et que l'on peut expliquer aux autres : Respecter et accepter les règles de jeu, les décisions de l'arbitre, des adversaires. Coopérer, adopter des attitudes d'écoute, d'aide, de tolérance et de respect des autres pour agir ensemble ou élaborer des projets en commun: S'organiser pour favoriser le jeu d'équipe - Développer l'auto arbitrage. Observer et conseiller un camarade pour optimiser ses performances. Connaître et assurer plusieurs rôles : Attaquant- Défenseur- Arbitre- Observateur Participer à l'installation, au rangement.</p>	Floor ball Kin ball Korfbal Tchouckball Ultimate

Démarche pédagogique et méthodologique:

Au regard du public accueilli, la formation ne pourra exister sans la mise en place d'une pédagogie différenciée, tant la problématique et l'histoire de chaque stagiaire sont particulières.

Une approche personnalisée, avec une prise en compte des capacités de chacun, et une progression individualisée est indispensable et nécessaire pour la mise en place d'une différenciation pédagogique.

Les activités physiques seront en grande majorité réalisées en grand groupe, de façon à pouvoir bénéficier d'une dynamique de groupe.

Enfin, nous instaurerons des temps d'évaluation aussi bien individuels que collectifs.

Les partenaires :

Organismes de formation désignés

Le conseil Général de la Somme

Collectivités locales

EVALUATION

Résultats attendus :

Les résultats attendus et les indicateurs de réussite sont présentés sur le tableau « Objectifs du projet ». Ils sont de nature quantitative ou qualitative.

Résultats obtenus :

à court terme :

Résultats annoncés :.....

Indicateurs de résultats

- Etre capable d'acquérir des compétences comportementales.
- Etre capable d'adapter son comportement à différents types de situation.
- Etre capable de s'engager dans l'action.
- Etre capable d'échanger, de collaborer, de coopérer avec les membres de son groupe.
- Etre capable de s'auto évaluer

à long terme :

Que les stagiaires intègrent le fait que le sport est d'abord facteur de plaisir et surtout de bien être et qu'ils puissent s'inscrire dans un club.

Moyens utilisés pour l'évaluation :

En ce qui le suivi et l'évaluation, nous mettrons en place deux fiches d'évaluation, à la fois :

Une fiche d'évaluation individuelle (compétence, intérêt et capacité)

Une grille d'évaluation formateur/stagiaire.

Une attestation de fin de stage.

D'autre part, il y aura une restitution globale des entretiens et de la formation dans sa globalité.

